



**ZONE DE MOUILLAGE ET D'EQUIPEMENT LEGER**  
**« CALANQUE DE PORT-MIOU »**

**Mesures sanitaires COVID-19 ZMEL de Port-Miou**



## **Socle du déconfinement**

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro-alcoolique (SHA)

Ne pas se sécher les mains avec un dispositif de papier/tissu à usage non unique

Eviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

Utiliser un mouchoir jetable pour se moucher, tousser, éternuer ou cracher, et le jeter aussitôt

Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier jetable

Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique:

Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni d'accolade;  
Distance physique d'au moins 1 mètre (soit 4m<sup>2</sup> sans contact autour de chaque personne)

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces y compris les sanitaires

Eviter de porter des gants: ils donnent un faux sentiment de protection. Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)

Un contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures est exclu mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.

## Sur les pontons

Le port du masque est fortement recommandé.

Respect d'une distance sociale de 1,5 mètre à terre.

Une personne pour 5m<sup>2</sup> lors des briefings, groupements et préparations, tous obligatoirement en extérieur.

Strict respect des consignes gouvernementales et des mesures sanitaires.

Vigilance sur les flux de circulation des usagers (pas de possibilité de mettre en place une circulation de flux différenciée).

Interdiction stricte à tous les non usagers.

Renforcement de la signalétique

## En capitainerie

Accueil d'une seule personne à la fois dans les locaux

Réorganisation spatiale de l'espace d'accueil

Distributeur solution hydro alcoolique en libre accès

Mise en place d'hygiaphone aux bornes d'accueil

Mise en place d'une circulation différenciée dès la fin des travaux de la rampe d'accès supérieure.

Attente des clients au niveau du portillon inférieur et respect des distances dans les files d'attentes

## Dans les clubs

Respecter une surface de 4 m<sup>2</sup> par personne

Pratiquer une désinfection des surfaces et points de contact régulièrement

Aucune réunion de plus de 10 personnes, même en extérieur

## Mesures capitainerie

Personnel doté de gants, masques, EPI

Nettoyage quotidien des locaux et désinfection des points de contact

Rondes renforcées afin de faire respecter l'interdiction de circulation sur les pontons et équipements de la ZMEL

Nous en appelons à la responsabilité de chacun afin de respecter ces mesures indispensables pour éviter toute propagation du virus.

Respectez les gestes barrières.

La capitainerie et les services de la police municipale veilleront à la stricte application de ces mesures.